

## **Critères d'éligibilité pour un poste d'administrateur de l'AQCP**

### **1. Expérience**

- Expérience pertinente dans le domaine d'expertise de l'AQCP.

### **2. Engagement et disponibilité**

- Disponibilité pour assister aux réunions du Conseil d'administration et participer aux comités de travail.
- Engagement envers la mission, les valeurs et les objectifs de l'Association.
- Motivation et disponibilité pour contribuer activement à un ou plusieurs comités de travail.

### **3. Compétences professionnelles**

- Capacité à analyser des enjeux afin de contribuer aux décisions stratégiques de l'Association.

### **4. Éthique et impartialité**

- Respect des principes d'intégrité, de transparence et de confidentialité.
- Capacité à agir dans l'intérêt de l'Association et de ses membres, sans conflit d'intérêts.

### **5. Représentation et communication**

- Aisance à représenter l'Association, si nécessaire.
- Bonne capacité d'écoute et de communication.

### **6. Travail en équipe et collaboration**

- Capacité à collaborer avec les autres.
- Esprit d'équipe.
- Esprit d'initiative.